

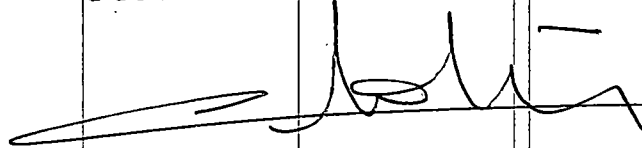
Bordereau attestant l'exactitude des informations - LE MANS - 7202 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 02/10/2026 - 8481 - 2007 B 00360 - 497 819 896 - EURAUDEX

Bilan Actif

Règlement ANC 2022-06

		30/06/2026			30/06/2025
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	Capital souscrit non appelé (I)				
	Frais d'établissement (II)				
	Immobilisations incorporelles				
	Frais de développement				
	Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires				
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Imm. inc. en cours, avances et acomptes				
	Immobilisations corporelles				
	Terrains				
ACTIF CIRCULANT	Constructions				
	Installations tech., mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles	1 216	1 216		
	Imm. corp. en cours, avances et acomptes				
	Immobilisations financières (1)				
	Participations	1 409 015		1 409 015	2 139 933
	Créances rattachées à des participations				
	Titres imm. de l'activité de portefeuille				
	Autres titres immobilisés	15		15	5
	Prêts				
COMPTES DE REGULARISATION	Autres immobilisations financières				
	Total de l'actif immobilisé (III)	1 410 246	1 216	1 409 030	2 139 938
	Stocks et en-cours				
	Matières premières et autres approvisionnements				
	En-cours de production				
	Produits finis				
	Marchandises				
	Avances et acomptes versés sur commandes				
	Créances (2)				
	Créances clients et comptes rattachés	500		500	765
TOTAL GENERAL DE L'ACTIF (I à VII)	Autres créances	2 221 135		2 221 135	1 259 671
	Charges constatées d'avance	279		279	279
	Capital souscrit appelé, non versé				
	Valeurs mobilières de placement				
	Actions propres				
	Autres titres	10 043	6 468	3 575	5 850
	Instruments financ. à terme et jetons détenus				
	Disponibilités	534 092		534 092	153 367
	Total de l'actif circulant (IV)	2 766 049	6 468	2 759 581	1 419 932
	TOTAL GENERAL DE L'ACTIF (I à VII)	4 176 295	7 684	4 168 611	3 559 870
COMPTES DE REGULARISATION	Frais d'émission des emprunts (V)				
	Primes de remboursement des emprunts (VI)				
	Ecart de conversion et différences d'évaluation Actif (VII)				

COPIE CERTIFIEE CONFORME



(1) dont immobilisations financières à moins d'un an

(2) dont créances à moins d'un an

2 221 914

1 260 715

Bilan Passif

Règlement ANC 2022-06

		30/06/2026	30/06/2025
Capitaux Propres	Capital (dont versé 502 500	502 500	562 500
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
	Ecart de réévaluation		
	Ecart d'équivalence		
	RESERVES		
	Réserve légale	56 250	56 250
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	1 317 454	1 514 010
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	955 081	240 844
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	2 831 285	2 373 604
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit	365 726	523 685
	Emprunts et dettes financières divers (2)	933 687	638 271
	Instruments financiers à terme		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	480	480
	Dettes fiscales et sociales	37 434	23 830
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes		
	Produits constatés d'avance		
	Total des dettes (1)	1 337 326	1 186 266
	Ecart de conversion et différences d'évaluation - Passif		
	TOTAL PASSIF	4 168 611	3 559 870
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		955 081,20	240 843,61
(1) Dont à moins d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commandes en cours)		1 038 529	820 849
(2) Dont emprunts participatifs			

Compte de Résultat

1/2

Règlement ANC 2022-06

30/06/2026

30/06/2025

		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises				
	Production vendue	245 570		245 570	245 193
	Montant net du chiffre d'affaires	245 570		245 570	245 193
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions				
	Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions				
	Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles				
	Autres produits			2	2 168
	Total des produits d'exploitation (I)			245 572	247 361
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises				
	Variation de stocks				
	Achats de matières premières et autres approvisionnements				
	Variation de stocks				
	Autres achats et charges externes (1)			16 444	10 920
	Impôts, taxes et versements assimilés			762	804
	Salaires			217 169	159 731
	Cotisations sociales			3 315	3 208
	Dotations aux amortissements et aux dépréciations :				
	Sur immobilisations : dotations aux amortissements				
	Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
	Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
	Dotations aux provisions				
	Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées				
	Autres charges				
	Total des charges d'exploitation (II)			237 689	174 663
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				7 883	72 698
(1) Y compris :					
- Redevances de crédit-bail mobilier					
- Redevances de crédit-bail immobilier					

Compte de Résultat

2/2

		Règlement ANC 2022-06	30/06/2026	30/06/2025
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			7 883	72 698
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée (III)			
	Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)			
PRODUITS FINANCIERS	De participation (2)		241 802	256 740
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (2)			2 956
	Autres intérêts et produits assimilés (2)		67 664	64 205
	Reprises sur dépréciations et provisions			
	Différences positives de change			
	Produits des cessions d'immobilisations financières		1 658 848	
	Produits nets sur cessions de v.m.p. et d'instruments de trésorerie			14 066
Total des produits financiers (V)			1 968 314	337 966
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		2 275	4 193
	Intérêts et charges assimilées (3)		127 424	165 596
	Différences négatives de change			
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		880 918	
	Charges nettes sur cessions de v.m.p. et d'instruments de trésorerie			
Total des charges financières (VI)			1 010 618	169 789
2. RESULTAT FINANCIER (V - VI)			957 697	168 177
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV + V - VI)			965 579	240 876
	Produits exceptionnels (VII)			
	Charges exceptionnelles (VIII)			
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				
Participation des salariés aux résultats (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)			10 498	32
Total des produits (I+III+V+VII)			2 213 886	585 327
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)			1 258 805	344 484
BENEFICE OU PERTE			955 081	240 844
(2) dont produits concernant les entités liées				
(3) dont intérêts concernant les entités liées				

ANNEXE DU 01/07/2025 AU 30/06/2026

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **4 168 611** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits de 2 213 886** euros et un total **charges de 1 258 805** euros, dégageant ainsi un **résultat de 955 081** euros.

L'exercice considéré débute le **01/07/2025** et finit le **30/06/2026**.
Il a une durée de **12** mois.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Néant

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions légales et réglementaires applicables en France à la clôture de l'exercice comptable.

Au titre de l'exercice clos le 30/06/2026, il a été fait application du règlement n°2022-06 relatif à la modernisation des Etats Financiers. Cette première application constitue un changement de méthode prospectif. S'agissant d'un changement de réglementation qui s'impose à l'entité, celui-ci n'a pas à être justifié.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Les principales méthodes utilisées sont :

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	20 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	3 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	3 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 à 5 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Règles et Méthodes Comptables

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.

Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

Compte tenu de son caractère non significatif, cette information n'est pas communiquée.

INFORMATIONS GENERALES COMPLEMENTAIRES

Néant

Immobilisations

Règlement ANC 2022-06

Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 30/06/2026
	Augmentations		Diminutions		
	Réévaluations	Acquisitions, créations, apport, et virements de poste à poste	Virements de poste à poste	Cessions ou mise hors svice	

INCORPORELLES	Frais d'établissement					
	Frais de développement					
	Autres immobilisations incorporelles					
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					

CORPORELLES	Terrains					
	Constructions sur sol propre					
	sur sol d'autrui					
	instal. agencé aménagement					
	Instal technique, matériel outillage industriels					
	Instal., agencement, aménagement divers					
	Matériel de transport					
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	1 216				1 216
	Emballages récupérables et divers					
	Immobilisations corporelles en cours					
	Avances et acomptes					
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 216				1 216

FINANCIERES	Participations	2 139 933		150 000		880 918	1 409 015
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés	5		10			15
	Prêts et autres immobilisations financières						
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	2 139 938		150 010		880 918	1 409 030

TOTAL	2 141 155		150 010		880 918	1 410 246
--------------	------------------	--	----------------	--	----------------	------------------

Amortissements

Règlement ANC 2022-06

Durée ou taux	Mode d' amts	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 30/06/2026
			Dotations	Diminutions	

INCORPORELLES	Frais d'établissement					
	Frais de développement					
	Fonds commercial					
	Autres immobilisations incorporelles					
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
CORPORELLES	Terrains					
	Constructions sur sol propre					
	sur sol d'autrui					
	instal. agencement aménagement					
	Instal technique, matériel outillage industriels					
	Autres Instal., agencement, aménagement divers					
	Matériel de transport					
	Matériel de bureau, mobilier		1 216			1 216
	Emballages récupérables et divers					
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES		1 216			1 216
TOTAL			1 216			1 216

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autr	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autr	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
sur sol d'autrui							
instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencet aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Provisions

Règlement ANC 2022-06

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	30/06/2026
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients				
	Autres	4 193	2 275		6 468
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	4 193	2 275		6 468
TOTAL GENERAL		4 193	2 275		6 468

Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles		2 275		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.				

Créances et Dettes

Règlement ANC 2022-06

		30/06/2026	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières			
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	500	500	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices	11 352	11 352	
	Taxes sur la valeur ajoutée	80	80	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés	2 209 703	2 209 703	
	Débiteurs divers			
	Charges constatées d'avance	279	279	
	TOTAL DES CREANCES	2 221 914	2 221 914	
	Prêts accordés en cours d'exercice			
	Remboursements obtenus en cours d'exercice			
	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

		30/06/2026	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine	365 726	66 928	216 467	82 330
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	480	480		
	Personnel et comptes rattachés	31 855	31 855		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 137	1 137		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	4 082	4 082		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	360	360		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés	933 687	933 687		
	Autres dettes				
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
	TOTAL DES DETTES	1 337 326	1 038 529	216 467	82 330
	Emprunts souscrits en cours d'exercice				
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	203 756			
	Emprunts dettes associés (personnes physiques)	656 893			

Charges à payer

Règlement ANC 2022-06

30/06/2026

Total des Charges à payer		56 572
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		308
INT. COURUS SUR EMPRUNTS	308	
Emprunts et dettes financières divers		23 827
INTERETS COURUS SUR COMPTES COURANTS A PAYER	23 827	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		480
FACTURES NON PARVENUES	480	
Dettes fiscales et sociales		31 957
CONGES PAYES	511	
REMUN. GERANT COTISATIONS TNS A PAYER	31 344	
CHARGES SUR CONGES PAYES	102	

Charges constatées d'avance

	Période	Montants	30/06/2026
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION		279	279
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			279

Capital social

30/06/2026		Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice	5 625,00	100,0000	562 500,00
	Emises pendant l'exercice			
	Remboursées pendant l'exercice	600,00	100,0000	60 000,00
	Du capital social fin d'exercice	5 025,00	100,0000	502 500,00

Filiales et participations

A. Filiales (plus de 50%)
B. Participations (10 à 50%)

30/06/2026

	Capitaux propres	Quote part du capital détenue (en pourcentage)	Valeur comptable des titres détenus		Montant net des prêts et avances consentis par la sté
			Brute	Nette	
A1. Renseignements détaillés pour chaque filiale					
SCI CM INVEST	(61 359)	99,95	1 999	1 999	1 591 959
A2. Renseignements globaux pour les filiales non reprises au A1					
A. Total des filiales	(61 359)	99,95	1 999	1 999	1 591 959
B1. Renseignements détaillés pour chaque participation					
SC PM INVEST	(7 518)	50,00	1 000	1 000	126 565
SCI SOFIMMO	54 512	50,00	42 416	42 416	82 891
SC JLM INVEST	(89 020)	33,33	600	600	271 477
SAS ExperNext	1 399 889	10,00	150 000	150 000	
B2. Renseignements globaux pour les participations non au B1					
B. Total des participations	1 357 864	143,33	194 016	194 016	480 932
C. Total des filiales et des participations (A + B)	1 296 505	243,28	196 015	196 015	2 072 891
	Montant des engagements donnés par la sté	Chiffre d'affaires hors taxe du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la société	Observations
A1. Renseignements détaillés pour chaque filiale					
SCI CM INVEST		4 871	(63 359)		
A2. Renseignements globaux pour les filiales non reprises au A1					
A. Total des filiales		4 871	(63 359)		
B1. Renseignements détaillés pour chaque participation					
SC PM INVEST		3 020	(9 518)		
SCI SOFIMMO		93 044	53 512		
SC JLM INVEST		1 104	(90 820)		
SAS ExperNext			(100 111)		
B2. Renseignements globaux pour les participations non au B1					
B. Total des participations		97 168	(146 936)		
C. Total des filiales et des participations (A + B)		102 038	(210 295)		

EURAUDEX
Société à responsabilité limitée
Au capital de 502 500 euros
Siège social : 7, rue Nicolas Appert
72200 LA FLECHE
497819896 RCS LE MANS

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 18 SEPTEMBRE 2026

Résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 juin 2026

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée générale approuve la proposition de la Gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 juin 2026 s'élevant à **955 081 euros** de la manière suivante :

- A titre de dividendes, soit la somme de **75 000 euros**
Soit 14,93 euros par part

- Le solde en totalité au compte « Autres réserves », soit la somme de **880 881 euros**

Également, l'Assemblée générale décide de prélever, en conséquence d'une réduction du capital social, la somme de 6 000 euros sur le compte « Réserve légale » et de l'affecter en totalité au compte « Autres réserves ». Après affectation, la réserve légale sera de 50 250 euros, soit 10% du capital social.

Mise en paiement – Régime fiscal des dividendes

Le dividende sera mis en paiement dans le délai légal de neuf mois au maximum à compter de la clôture de l'exercice.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 juin 2026 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 75 000 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

L'Assemblée Générale décide d'approuver la prise en charge par la Société des cotisations sociales dues le cas échéant sur les dividendes versés au gérant majoritaire.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques sont soumis, l'année de leur versement, à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8 % perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 18,6 % (taux applicable depuis le 1er janvier 2026). Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

Cu

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :
- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

L'Assemblée Générale reconnaît avoir été informée qu'en application de l'article L. 136-3, II, 2° du Code de la sécurité sociale, les dividendes perçus par les associés qui ont le statut TNS dans la Société, leur conjoint ou le partenaire auquel ils sont liés par un pacte civil de solidarité ou leurs enfants mineurs non émancipés, sont assujettis :

- à prélèvements sociaux pour la fraction des dividendes qui n'excède pas une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de leur compte courant,
- à cotisations et contributions sociales TNS sur la fraction des dividendes qui excède une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de leur compte courant

Rappel des distributions antérieures de dividendes

Conformément à la loi, l'Assemblée générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercices clos le	Dividendes distribués		Dividendes éligibles à l'abattement	Dividendes non éligibles à l'abattement
	Dividendes unitaires	Total des dividendes distribués		
30 juin 2023	10 €	75 000 €	75 000 €	-
30 juin 2024	-	-	-	-
30 juin 2025	13,33 €	75 000 €	75 000 €	-

Vote de l'Assemblée générale ordinaire annuelle du 18 septembre 2026.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité, étant précisé que seul l'usufruitier a le droit de vote et a voté.

Certifié conforme
La Gérance
Monsieur Cédric MORTIER

